

2019

Travailleur-autonome



Honoraires par jour* [guides accompagnateurs au Québec]

Code CGAQ	Type de prestation	Expérience 0-4 ans	Expérience 5-9 ans	Expérience 10 ans +
A 1	GUIDE Accompagnateur (français - anglais) Note 1	165 \$ CA	181 \$ CA	190 \$ CA
A 2	GUIDE Accompagnateur (autre langue) Note 2	187 \$ CA	205 \$ CA	215 \$ CA
B 3	GUIDE conducteur (français- anglais)	244 \$ CA	268 \$ CA	280 \$ CA
B 4	GUIDE conducteur (autre langue) Note 2	270 \$ CA	297 \$ CA	310 \$ CA
C 5	GUIDE Acc. Ouest canadien et américain (français - anglais)	186 \$ CA	205 \$ CA	215 \$ CA
C 6	GUIDE Acc. Ouest canadien et américain (autre langue) Note 2	205 \$ CA	225 \$ CA	236 \$ CA
E 8	Accueil (Meet and Greet) - 3 heures	110 \$ CA	120 \$ CA	126 \$ CA
F 9	Voyages de motivation (incentive)	270 \$ CA	297 \$ CA	310 \$ CA

Note 1 : Le montant de 165\$/jour vs (150\$/jour pour un salarié) représente la base de référence pour la conception du tableau **travailleur autonome** qui prend en compte les charges supplémentaires à assumer. La colonne 1 de ce tableau correspond aux honoraires de base pour un guide en début de carrière. Ainsi, la colonne 2 est majorée de 10% et la colonne 3 est majorée de 15%.

Note 2 : Autre langue : les autres langues incluent l'allemand, l'espagnol, l'italien et le portugais. Les langues des pays de l'Est, le russe, le japonais et le chinois impliquent des salaires supérieurs

Un guide **[travailleur autonome]** doit se conformer aux règles établies par les autorités gouvernementales (provinciale et fédérale). Préférentiellement détenir un NEQ et au besoin une inscription TPS-TVQ. Sa déclaration de revenus annuelle tient compte de l'ensemble des revenus perçus de toutes sources.

***Ce tableau couvre toute l'année 2019 et est basé sur une journée de 12 heures de travail (sauf code E8)**